



Salle d'honneur du Conseil Départemental de la Côte-d'Or • 1 rue Joseph Tissot • Dijon

Inscription uniquement par mail, avant le 20/11/2017 :
adosphere@maisondesadolescents21.fr
Nombre de places limité
Gratuit
ouvert à tous les professionnels en lien
avec les adolescents (12/25 ans) ou leurs parents.
Pour plus d'information, contactez le 03 80 44 10 10.



6^e journée interrégionale d'étude et d'échanges

Prise, emprise, méprise à l'adolescence

Vendredi 24 novembre

Salle d'Honneur du Conseil Départemental de la Côte-d'Or • 1 rue Joseph Tissot • Dijon

PRISE, EMPRISE, MEPRISE À L'ADOLESCENCE...

Le principal enjeu de l'adolescence est de conduire un individu à occuper une place, sa place, d'adulte, dans la société. Sujet bien complexe mais qui peut se résumer dans la capacité pour un jeune de s'individualiser et d'être en capacité de faire ses propres choix pour soi et de les assumer.

Nous avons choisi cette année d'échanger autour des phénomènes d'emprise chez les adolescents. Si la question de l'embrigadement de jeunes dits « radicalisés » sera abordée, les phénomènes d'emprise ne se résument pas qu'au Djihad et peuvent être perçus comme autant « d'accidents d'adolescence ». En effet, l'enfant a besoin, pour grandir, d'être sous l'emprise bienveillante de ses parents et de sa famille puis, le travail de séparation de l'Adolescence, va conduire progressivement parents et enfant à prendre une distance émancipatrice dans le respect de l'intimité et de l'individualité de chacun.

Pourtant, nous rencontrons régulièrement des jeunes soumis à d'autres types d'emprise : celle de la passion amoureuse, du groupe de pairs, mais aussi de la marginalisation ou des conduites à risque comme la consommation de substances, qui toutes ont en commun de leur ôter leur pouvoir d'agir.

Pourquoi un adolescent est amené à s'en remettre à une instance autre pour ne plus avoir à choisir, sachant que cela pourrait le conduire à se perdre lui-même parfois ?

Ya-t-il des liens à faire avec un type de vécu dans la petite enfance ?

Quelles actions peuvent être mises en œuvre pour développer le sens critique des jeunes, leurs (re)donner le pouvoir de choisir et d'agir ?

Pour cette 6ème journée d'étude, l'Adosphère s'est entourée de spécialistes comme Meryem SELLAMI et le Dr Pierre BENGHOZI mais aussi de multiples acteurs du Département, afin de nous enrichir de leurs réflexions et expériences.

8 h 30 Accueil des participants

8 h 45 Discours d'accueil

9 h 00 Parole d'ados

L'emprise c'est quoi au juste ? Emission de radio MJC Venarey les Laumes

9 h 15 Regards Croisés « Différentes formes d'emprise »

La jalousie, une preuve d'amour ? : Christine VANESSE, Benigna BUJADOUX
Conseillères conjugales familiales Centre de Planification de Côte d'Or

Emprise et dépendance à l'adolescence : Farid DAFRI Psychologue clinicien
CSAPA-ANPAA21 référent C.J.C

La rue : de l'attractivité d'un mode de vie alternatif à son emprise,
Thomas DUMONT Chef de Service ACOR CENTRE VILLE / SDAT

10 h 15 Pause

10 h 30 Démailler et remailler les pactes d'emprise à l'adolescence

Dr Pierre BENGHOZI Pédiopsychiatre Psychanalyste. Président de l'institut de recherche en psychanalyse du groupe, du couple et de la famille

12 h 15 Repas libre

13 h 30 Jeunes au risque de la conversion djihadiste

Meryem SELLAMI : socio anthropologue Maître assistante Département de sociologie Université de Tunis

15 h 00 Pause

15 h 15 Paroles d'Ados

« The Blue Whale Challenge » une théorie du complot orchestrée par des jeunes de l'adosphère en lien avec les FRANCAS

15 h 30 Regards Croisés « Quelques moyens mis en place pour lutter contre l'emprise »

Développer son esprit critique face à la désinformation :

Nathalie BARBERY Coordinatrice du Centre à l'Education aux Medias et à l'Information - Education Nationale.

Prévention de la radicalisation, la réponse publique et sa déclinaison en Côte d'Or :
Préfecture de Côte d'Or

Fabrique d'initiative citoyenne, un espace au service de l'émancipation des jeunes :

Timothée ROMAIN Responsable de la Fabrique Atelier mobilité Léo Lagrange Centre-Est

17 h 00 Discours de clôture

